



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports ferroviaires

Question écrite n° 56640

## Texte de la question

Le développement de la technologie ferroviaire pendulaire en France est d'un grand intérêt. En effet, de nombreux pays comme l'Italie, l'Espagne et la Chine ont passé, ces derniers mois, d'importantes commandes de trains pendulaires au groupe Alstom. Au total ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de trains de la gamme Pendolino qui ont été commandés à ce consortium industriel. Ce matériel roulant de haute technologie comporte de grands avantages car, outre le fait qu'il soit d'un grand confort, il permet de transporter 430 voyageurs sur sept voitures à une vitesse de pointe de 250 kilomètres par heure, et son caractère inter-opérable lui permet de circuler sur tout le réseau français et européen existant. Compte tenu du grand intérêt que revêt cette technologie pour le désenclavement de l'extrême Sud-Ouest (et notamment du Piémont pyrénéen) où les temps de desserte ferroviaire demeurent toujours et encore un obstacle majeur au développement économique et humain, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer de lui préciser ses intentions au sujet de ce dossier, et notamment ce qu'il entend faire pour lui assurer le développement qu'il mérite sur les axes ferroviaires Paris-Bordeaux-Tarbes et Irún-Tarbes-Vintimille.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56640

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 2005, page 931